

CONDROZ

Le réveil d'une consommation responsable

Cocoricoop, coopérative en Condroz, signe sa 1^{re} année d'existence. L'occasion de parler bilan et projets.

● Catherine DETHINE

Le circuit court : un concept qui a désormais pris ses marques, principalement dans le secteur alimentaire. L'exemple le plus représentatif sur le Grand Namur n'est autre que Paysans-Artisans (lire notre article en page 15). Du côté du Condroz, c'est la coopérative Cocoricoop qui lui emboîte le pas. Son objectif ? Soutenir une agriculture locale respectueuse de l'environnement et accessible à tous. Avec, en plus, une finalité sociale. Une initiative qui pousse plutôt bien.

Parmi les initiateurs de ce projet : Robin Guns, administrateur-délégué. « Tout a démarré à Ohey avec le groupement d'achats Cocas (Col-



lectif oheytois de consommateurs avertis et solidaires), explique-t-il. *Après 8 années aux Amis de la Terre, je souhaitais m'orienter vers l'alimentation. Mais seul, ce n'était pas évident. D'où cette idée de se mettre ensemble.* »

Avec l'expertise de Paysans-Artisans et d'initiatives locales déjà en place (notamment à Ciney avec son petit marché), la réflexion a pu se mettre en marche par le biais de réunions et de

groupes de travail.

Particularité de Cocoricoop : cette volonté de mettre en avant le travail des producteurs locaux que l'on retrouve sur les territoires du GAL Condroz-Famenne et celui des Tiges et Chavées. Et, par la même occasion, leur permettre de développer leurs activités tout en leur faisant gagner du temps. La vente en ligne, la centralisation des produits dans les locaux de Ciney (à l'IMS) et la redistribution dans les divers points relais représentent, pour eux et pour les clients, une économie.

Pas que du bio mais...

Ici, on vise le bio mais pas uniquement. « Cela fait encore débat », souligne Robin Guns. Pour la coopérative, la dimension locale est un des gages de qualité. Mais la simple appartenance géographique n'est pas synonyme d'intégration automatique. « Il existe un cahier d'engagement des producteurs », poursuit-il. Si le produit n'est pas certifié bio, il est à tout le moins en phase avec l'agriculture raisonnée, le rythme des saisons et le bien-être animal.

Le plan financier et les estimations se voulaient pru-

dents. Au terme de 12 mois, c'est un plébiscite. Dès le départ, alors qu'on ne prévoyait que 60 commandes, 120 étaient enregistrées et on table sur 230 en février prochain. Au nombre des projets nourris par Cocoricoop : la présence d'un point relais à Somme-Leuze et l'ouverture d'un premier magasin à Ciney. Un bel essor qui ne se fait pas au détriment des valeurs humaines que défend la coopérative. ■

► 0497349599 ou info@cocoricoop.be
► ou sur le site www.cocoricoop.be

Une finalité aussi sociale

C'est à Ciney, dans des locaux appartenant aux IMS (instituts médico-sociaux) que la coopérative centralise les marchandises. Sur place, des bénévoles gèrent le stock en répartissant les produits en fonction des commandes attendues dans les points relais. La finalité sociale n'est pas mise de côté. « Chaque jeudi, 6 à 8 résidents viennent nous aider notamment pour placer les œufs dans les boîtes mais aussi pour les pommes », explique Robin Guns. Une participation qui s'inscrit dans les valeurs de la coopérative.

Cette dimension citoyenne, on la retrouve également dans la distribution, grâce à l'appui du GAL, de collations saines comme des yaourts et des pommes aux écoles d'Ohey. « D'autres axes sont

à explorer, commente l'administrateur-délégué. *Comme le secteur touristique et les mouvements de jeunesse.* » En ligne de mire : une communication avec les propriétaires de gîtes (avec des documents rédigés tant en français qu'en néerlandais) à l'intention des hôtes intéressés par la démarche.

Et puis, il y a les camps qui, eux aussi, pourraient être preneurs de certains types de produits. Un précédent a déjà eu lieu notamment dans le cadre de plaines de la région où, à raison de 3 fois par semaine, les enfants ont reçu des pommes, des cerises et des biscuits. Une option qui, à terme, pourrait permettre au futur consommateur de poser ses choix en connaissance de cause. ■ C.Det.

VITE DIT

Six points relais

Actuellement, la coopérative compte 6 points relais dans les communes d'Ohey, Assesse, Gesves, Havelange, Ciney et Hamois. Le principe est identique. Chaque commande passée en ligne entre le dimanche midi et le mardi soir peut être retirée le

vendredi après-midi au point relais de son choix. Les horaires s'échelonnent entre 16h et 19 h. Des bénévoles y attendent les clients.

Certificat SPG

Cocoricoop applique le SPG, pour « système participatif de garantie », ce qui équivaut

à une forme de certification par les gens. Le principe ? Des consommateurs d'une même filière vont à la rencontre d'un producteur afin de fournir leur avis sur la qualité du produit susceptible de se retrouver en ligne. À l'heure actuelle, tous les maraîchers ont fait l'objet d'une visite.